

#####



Rappel: Fermeture réseau cuivre téléphonie Montastruc-la-Conseillère

Les services sur le réseau cuivre (téléphonie fixe, ADSL) seront arrêtés, sur notre commune, en janvier 2026.

A compter de cette date, votre logement ne sera plus raccordé ni au réseau téléphonique fixe ni à internet.

En effet, le réseau cuivre est amené à être remplacé par le réseau de fibre optique, moins sensible aux aléas météorologiques et au vieillissement, moins consommateur d'énergie et plus performant techniquement.

Si vous disposez d'un abonnement de téléphonie fixe et/ou internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à vous rapprocher dans les meilleurs délais de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix afin de souscrire un abonnement similaire sur une ligne fibre ou une autre technologie pertinente. Vous pourrez demander la conservation de votre numéro de téléphone.

Si vous disposez déjà d'un abonnement en fibre optique, vous n'êtes pas concerné.

Merci de votre compréhension.

GARIDECH, GAURÉ, LAVALETTE, MONTASTRUC LA CONSEILLÈRE,
PAULHAC, ROQUESÉRIÈRE, SAINT-MARCEL PAULEL, SAINT-PIERRE

Au revoir le cuivre **BONJOUR LA FIBRE !**



Dans vos communes,
les services sur le réseau cuivre
(téléphone fixe, ADSL)
seront arrêtés en janvier 2026,
il est temps de passer
à la fibre optique !



Propriétaire du réseau, Orange est en charge de sa fermeture.

Haute-Garonne Numérique vous accompagne dans votre transition vers la fibre optique.

Le réseau cuivre (téléphone/ADSL) va fermer : place à la fibre optique !

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Haut-Garonnais dans leurs communications. D'abord avec le téléphone, puis avec internet, via l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par le réseau de fibre optique, moins sensible aux aléas météorologiques et au vieillissement, moins consommateur d'énergie et plus performant techniquement.

Ce que je dois faire pour avoir la fibre :

• Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (RTC) et/ou à internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix afin de souscrire à un abonnement similaire sur une ligne fibre ou sur une autre technologie pertinente.

• Si vous disposez déjà d'un abonnement en fibre optique, vous n'êtes pas concerné.

Pour engager votre passage à la fibre optique, contactez, dès aujourd'hui, l'opérateur de votre choix pour vous abonner à une ligne fibre et demander la conservation de votre numéro de téléphone.



Le calendrier :

En janvier 2025 :

fermeture commerciale
À cette date, plus aucune offre commerciale sur support cuivre ne sera disponible. Plus aucun client ne pourra s'abonner sur ce réseau ni changer d'opérateur.

En janvier 2026 :

fermeture technique
À cette date, les services sur réseau cuivre seront définitivement arrêtés. Plus aucun client ne pourra utiliser ce service.